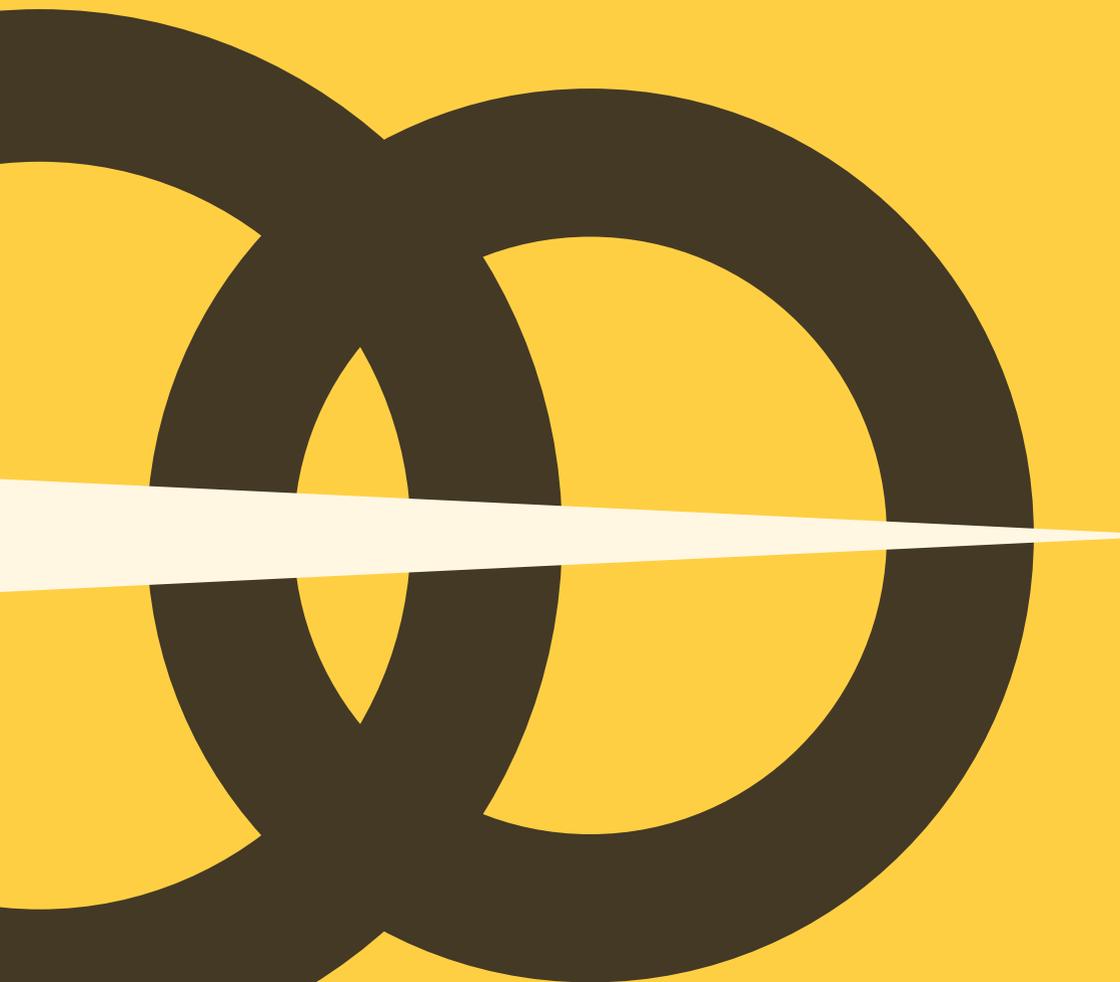




ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES



Les Gestes reconnus efficaces :

bases théoriques, observables et aptitudes physiques

A partir des modes d'action des actes thérapeutiques, identifiez les facteurs d'exécution et les critères observables d'un geste validé cliniquement à l'aide de séquences vidéo et d'outils d'analyse dynamique.

Adaptez la réalisation du geste à vos coordinations motrices.

Cette formation est dispensée par des ostéopathes experts en biomécanique clinique.

Pour des professionnels de la santé diplômés en thérapie manuelle, ostéopathes, chiropracteurs, étioopathes, vertébrothérapeutes....

Objectifs pédagogiques

- Connaître les recommandations de bonne pratique de la littérature.
- Expliquer les modes d'action et les modalités de réalisation d'un acte théorique.
- Respecter et adapter les facteurs d'exécution d'un geste technique grâce à un support vidéo.
- Utiliser les ressources adéquates pour la bonne réalisation d'un geste thérapeutique.

Compétences visées

Paramétrer puis calibrer un acte thérapeutique manuel en fonction des caractéristiques individuelles du patient.

Comprendre les ressources physiques et mentales nécessaires à la réalisation d'un geste à haut niveau de technicité.



Contenus et programmes de la formation

Les modes d'actions et les effets cliniques reconnus (1h30)

Le cadre d'exécution du geste technique, les indications et contre-indications, les risques encourus et bénéfices escomptés (0h30)

L'identification des facteurs d'exécution du geste technique (6h)

Les critères observables de réussite du geste technique et les ressources nécessaires (4h)

Analyse vidéo et personnalisation de l'apprentissage / du perfectionnement (2h)

Études de cas (2h)

Organisation de la formation

Durée et déroulé de la formation :

La formation se déroule sur deux jours, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, pour un effectif de 8 stagiaires minimum à 15 stagiaires maximum.

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques – 2h (projection de diaporama et vidéos),

Sessions vidéo – 2h (filmage des stagiaires),

Travaux pratiques – 10 h (séquençage et application des techniques),

Études de cas – 2h.

Modalités techniques et pédagogiques :

Salles de cours théoriques et pratiques, vidéoprojecteurs, polycopiés, matériel vidéo, clés usb, alternance de pédagogie expositive (cours théoriques), participative (cours théoriques, ateliers pratiques et études de cas) et active (exécution de gestes).

Evaluations :

Tour de table en début de formation puis, en fin de formation, évaluation du respect des critères observables de réussite du geste technique.

Tarif Entreprises :

990€ TTC

Tarif Libéraux :

570€ TTC

2 sessions par an

11 & 18 mars 2020

7 & 14 octobre 2020

La SQVT (santé - qualité de vie au travail) et la bientraitance en pratique de soins

Optimisez votre pratique professionnelle par l'amélioration de la relation soignant – soigné.

Appliquez au patient, mais aussi à vous-même, des techniques cognitives et comportementales destinées à renforcer l'efficacité de votre traitement.

Cette formation est dispensée par un formateur en psychologie du sport et du management, intervenant CHU-CHR et chargé de projet SQVT (norme AFNOR).

Pour des professionnels de la santé : ostéopathes, chiropracteurs, médecins et professionnels paramédicaux exerçant en salariat ou sous le statut de profession libérale, seuls ou en groupe.

Objectifs pédagogiques

- | Cerner les multiples enjeux de la SQVT.
- | Intégrer la notion de bientraitance professionnelle.
- | Appréhender les attitudes automatiques et adaptées.
- | Utiliser des outils et exercices cognitifs et comportementaux pour soi et pour l'autre.

Compétences visées

- Savoir se mettre dans une posture psychologique adaptée aux contextes de la vie professionnelle (patients, collègues, personnels).
- Communiquer efficacement en fonction de l'attitude en face de soi (anxiété, colère, découragement, rapports de force).
- Savoir (re) motiver pour faire changer les habitudes de vie.

Contenus et programmes de la formation

SQVT, bientraitance et attitude : enjeux et liens (1h)

Modes mentaux, gouvernances cérébrales et stress psychologique (3h)

Exercices cognitifs et comportementaux de gestion du stress (4h)

Bases de la communication non violente (CNV) et gestion relationnelle du stress (2h)

Gestion du rapport de force (comportement de dominance, mauvaise foi) (1h)

Équilibre motivationnel et gestion de la motivation (3h)

Organisation de la formation

Durée et déroulé de la formation :

La formation se déroule sur deux jours, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour un effectif de 6 stagiaires minimum à 13 stagiaires maximum.

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques – 5h (projection de diaporama)

Travaux pratiques – 7h ((exercices cognitifs et comportementaux à appliquer pour soi et dans la relation à l'autre)

Études de cas – 2 h

Modalités techniques et pédagogiques :

Salles de cours théoriques et pratiques, vidéoprojecteurs, fiches mémo, alternance de pédagogie expositive (cours théoriques) et participative (cours théoriques, ateliers de mise en situation et études de cas).

Évaluations :

Tour de table en début de formation ; évaluation sous forme de mise en pratique des compétences visées.

Tarif Entreprises :

990€ TTC

Tarif Libéraux :

570€ TTC

2 sessions par an

24 & 25 mars 2020

17 & 18 novembre 2020

Prise en charge réelle des nourrissons en ostéopathie

Exercez une conduite rigoureuse et logique sur de vrais petits patients pour perfectionner la mise en place d'un traitement ostéopathique efficace des principaux troubles fonctionnels du bébé âgé de 0 à 18 mois.



Cette formation est dispensée par Marie-Laure Osty, une ostéopathe canadienne spécialisée en pédiatrie depuis 10 ans, fondatrice du centre Ostéopathiebébé où elle est également formatrice, et chargée de recherche au Collège d'Etudes Ostéopathiques de Montréal.

Pour les ostéopathes, chiropracteurs et autres professionnels de médecine manuelle diplômés.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le développement neuro-sensori-moteur du nourrisson.
- Identifier et rechercher les critères observables et quantifiables d'un trouble fonctionnel chez le nourrisson.
- Adapter la palpation spécifique aux nourrissons.
- Intégrer les parents dans la compréhension de la solution thérapeutique.

Compétences visées

- Évaluer le développement neuro-sensori-moteur du bébé.
- Recueillir les informations pertinentes à un bilan de santé du nouveau-né en fonction de son âge.
- Analyser la douleur du nourrisson.
- Accompagner la mise en place de l'alimentation, du sommeil et de la croissance et adapter le traitement des troubles digestifs et comportementaux.
- Accompagner la croissance crânio-faciale et adapter le traitement des torticolis et des plagiocéphalies.



Contenus et programmes de la formation

Évaluation neurologique du bébé et de son développement sensori-moteur (3h30)

Les déformations crâniennes et asymétries posturales et leurs traitements (3h30)

Anamnèse spécifique : le lien de confiance avec le nourrisson et ses parents (2h)

Caractéristiques de l'allaitement, la nutrition et la digestion et problématiques associées (5h)

Caractéristiques du sommeil et problématiques associées (1h)

Organisation d'un plan de traitement à partir de l'observation (2h)

Traitement d'un bébé sous supervision durant le cours (3h)

Cas spécifiques : jumeaux et (grands) prématurés (1h)

Organisation de la formation

Durée et déroulé de la formation :

La formation se déroule sur trois jours, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour un effectif de 8 stagiaires minimum à 14 stagiaires maximum.

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques – 12h (projection de diaporamas, photos, films avec droits d'image)

Travaux pratiques – 6h (techniques et traitements d'un bébé pour chaque participant durant le stage)

Études de cas – 3h

Modalités techniques et pédagogiques :

Salles de cours théoriques et pratiques, vidéoprojecteurs, photocopiés, alternance de pédagogie expositive (cours théoriques) et participative (ateliers pratiques et études de cas).

Évaluations :

Tour de table en début de formation ; évaluation sur de vrais patients en fin de formation et pendant les travaux pratiques.*

Tarif :

890€ TTC

2 sessions par an**

16, 17 & 18 juin 2020

1er, 2 & 3 décembre 2020

* la prise en charge de vrais patients impose la présentation par le stagiaire d'une assurance RCP en cours de validité au moment de la formation.

** L'inscription doit être validée au plus tard 6 semaines avant la session de formation ; les organisateurs se réservent la possibilité de scinder la 3ème journée de formation en deux journées si le nombre d'inscrits est supérieur à 14 ; dans ce cas de figure, la moitié du groupe de stagiaires serait concerné par le 3ème jour de formation et l'autre moitié participerait à un 4ème jour qui serait ajouté le lendemain (soit le 19 juin 2020 ou le 4 décembre 2020)

Pratique ostéopathique en milieu hospitalier

Appliquez des protocoles ostéopathiques dans des services hospitaliers sur des cas aigus et chroniques.

Découvrez la richesse des aspects stratégiques, techniques, et surtout humains d'une collaboration interprofessionnelle.



Cette formation est dispensée par des ostéopathes détenteurs de DIU en pathologie rachidienne et imagerie, Christophe Racault et Max Haran.

Pour les ostéopathes diplômés.

Objectifs pédagogiques

- | Découvrir le fonctionnement des unités médicales d'un centre hospitalier de référence.
- | Se familiariser avec les outils de suivi des patients en milieu médicalisé.
- | Permettre des prises en charge de patients dans un environnement de soins hospitaliers.
- | Appliquer des protocoles ostéopathiques en partenariat avec des professionnels de santé.
- | Perfectionner le geste technique.
- | Diversifier la typologie des patients.

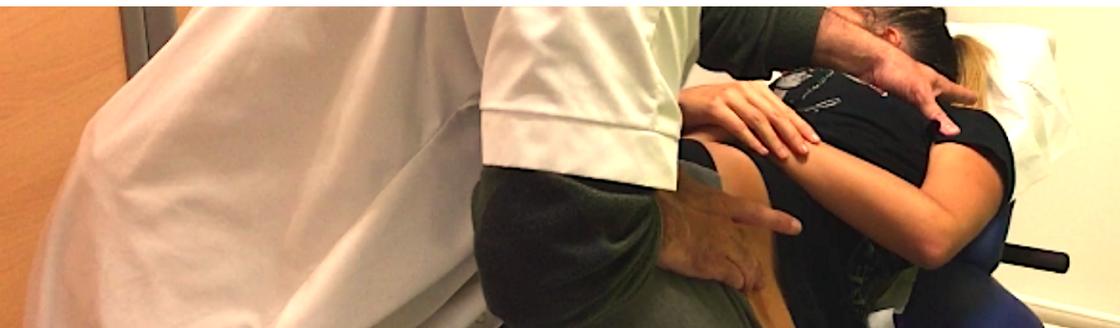
Compétences visées

Savoir utiliser un discours, des protocoles et des actes appréhendables par les professionnels de santé.

Hiérarchiser les actes à effectuer dans le cadre d'une collaboration interprofessionnelle.

Connaître les rouages du fonctionnement des institutions de santé.

Apprendre à communiquer avec les autres professionnels au sein d'un service hospitalier.



Contenus et programmes de la formation

Fondements scientifiques du geste ostéopatique à l'égard des personnels hospitaliers (2h)

Organisation et fonctionnement administratif d'un centre hospitalier (1h)

Fondements d'une prise en charge collaborative (1h)

Gestes thérapeutiques adaptés aux cas aigus (1h30)

Gestes adaptés aux cas chroniques et aux collaborations interprofessionnelles (1h30)

Rappels d'imagerie médicale (1h)

Points du jour et échanges avec les équipes hospitalières (2h)

Etudes de cas, mises en situation réelle et évaluation des compétences (14h)

Organisation de la formation

Durée et déroulé de la formation :

La formation se déroule au sein du Centre Hospitalier Régional d'Orléans pendant trois jours, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, pour un effectif de 8 stagiaires minimum à 15 stagiaires maximum.

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques – 5 h

Travaux pratiques – 5 h (application des principes de prises en charge pluriprofessionnelles)

Études de cas – 14 h

Modalités techniques et pédagogiques :

Salles de cours théoriques et pratiques, vidéoprojecteurs, photocopiés, alternance de pédagogie expositive (cours théoriques) et participative (cours théoriques, ateliers de mises en situation et études de cas).

Évaluations :

Tour de table en début de formation puis, en fin de formation, mise en situation sur des patients réels* dans le cadre de prises en charge collaboratives intégrées aux études de cas.

Tarif :

890€ TTC

2 sessions par an

7 avril, 5 mai & 2 juin 2020

6 octobre, 3 novembre &
1er décembre 2020

* la prise en charge de vrais patients impose la présentation par le stagiaire d'une assurance RCP en cours de validité au moment de la formation.

Le recours à l'hypnose en médecines manuelles

Maîtrisez la communication thérapeutique et l'hypnose conversationnelle.

Améliorez vos capacités relationnelles, en particulier le contrôle verbal du stress et de la douleur.

Optimisez l'efficacité du geste par l'apaisement de l'état émotionnel interne du patient.

Cette formation est dispensée par le Dr Philippe Pencialet, Neurochirurgien, Formateur en Hypnose, Docteur en Neurosciences.

Pour des professionnels de la santé : ostéopathes, chiropracteurs, médecins et professionnels paramédicaux exerçant en salariat ou sous le statut de profession libérale, seuls ou en groupe.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer et intégrer les principes de la communication thérapeutique.
- Faciliter l'information, l'éducation, la responsabilisation et le traitement du patient grâce au langage hypnotique.
- Appliquer l'hypnose conversationnelle et l'induction d'un état d'hypnose à la gestion du stress, de la douleur aiguë et chronique, de la raideur articulaire et de la kinésiophobie.

Compétences visées

- Apprendre l'hypnose conversationnelle et formelle pour optimiser une prise en charge sur les appareils locomoteur et viscéral.
- Réaliser un acte thérapeutique manuel en s'aidant de la communication hypnotique.
- Maîtriser la communication thérapeutique, élément capital de la relation soignant / soigné.



Contenus et programmes de la formation

Partie théorique en e-learning (28 heures de vidéos, pdf de 350 pages)

- Hypnose et techniques relationnelles – Langage verbal, paraverbal, non verbal – Canaux sensoriels – Synchronisation – Apports des neurosciences – Communiquer avec le corps et les mots.

- Les savoir être et savoir parler ericksoniens – Les techniques de recadrage.

- Contrôle de la douleur (hypnoalgésie), réduction du stress et de l'enraidissement musculaire.

- Techniques d'induction d'un état hypnotique et autohypnose (patient / praticien).

3 ateliers pratiques d'une journée et études de cas (24 heures)

Possibilité de participer gratuitement à des ateliers supplémentaires en fonction des disponibilités

Organisation de la formation

Durée et déroulé de la formation :

Chaque atelier dure une journée, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, pour un effectif de 8 stagiaires minimum à 15 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques en e-learning – 28 h (vidéos, pdf)

Travaux pratiques en présentiel et études de cas – 24 h (application des techniques)

Modalités techniques et pédagogiques :

Salles de cours, photocopiés, vidéos, alternance de pédagogie expositive (cours théorique), participative (ateliers pratiques et études de cas) et active (démonstrations pratiques, travail en binômes et trinômes, jeux de rôle, mises en situation clinique).

Évaluations :

En fin de formation, évaluation du respect des critères observables de maîtrise de la communication thérapeutique et de l'hypnose conversationnelle

Tarif Entreprises :

1990€ TTC

Tarif Libéraux :

1490€ TTC

Ateliers de pratique
à partir de janvier 2020

Conditions générales de vente

Désignation

Ostéobio est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les applications théoriques, techniques et pratiques de la biomécanique, en particulier dans les médecines manuelles telles que, par exemple, l'ostéopathie et la chiropraxie. Ostéobio est une enseigne de la SEMEV (Société d'Enseignement de la Mécanique du Vivant).

Son siège social est situé au 19, Rue de la Gare, 94230 Cachan. Ostéobio conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises au sein de ses locaux. Tout paiement ou versement doit être effectué à l'ordre de cette société.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'Ostéobio.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation d'Ostéobio.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Ostéobio pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes CGV prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

Conditions financières, règlement et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC.

Le règlement des sommes est à effectuer avant le début de la formation et sans escompte à l'ordre d'Ostéobio. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute inscription non payée est considérée comme conditionnelle.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Ostéobio. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Ostéobio au client. Si l'accord de prise en charge du client ne parvient pas à Ostéobio au plus tard un jour ouvrable avant le début de la formation, Ostéobio se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Toute formation courte est payable d'avance. En cas de formation longue, l'échelonnement des paiements est convenu avec les services comptables en fonction du contrat de formation. La participation à la formation pourra être refusée à tout stagiaire qui ne serait pas en règle avec les services comptables au moment du commencement de la formation.

Tout chèque ou prélèvement revenu impayé entraînera la facturation de frais forfaitaires de 40 euros.

Il ne pourra être consenti ni réduction, ni remboursement de tout ou partie des frais d'études en cas d'absence, de départ volontaire, d'exclusion temporaire ou définitive du stagiaire.

Ostéobio aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Ostéobio.

Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le client à Ostéobio au moins 7 jours avant le début de la formation, Ostéobio offre au client la possibilité :

- de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue d'Ostéobio, et après accord éventuel de l'OPCA,
- de se faire remplacer par un autre participant ayant les mêmes prérequis et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité.

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation d'une formation longue, la facturation d'Ostéobio distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le client à ce titre ne peuvent être imputées par le client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à Ostéobio.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, Ostéobio se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient dans les 10 jours suivant son inscription : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient au-delà de cette date et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation, sauf en cas de force majeure
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation, sauf en cas de force majeure

Toute annulation ou démission doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, adressée à l'établissement par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas, la date de réception de cette notification sera celle prise en considération.

Horaires et accueil

La durée quotidienne des formations est fixée à sept heures ou huit heures selon les formations.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent dans les locaux d'Ostéobio en général de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux d'Ostéobio accueillent les stagiaires dès 08h00 et jusqu'à 18h30.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ou d'un bulletin d'inscription ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les bulletins ou contrats de formation dûment renseignés, datés et signés par le stagiaire ou tamponnés et signés par le client, puis retournés à Ostéobio accompagnés du règlement ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Ostéobio peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Ostéobio se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis peut être adressé par Ostéobio au client. Dans ce cas, un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à Ostéobio par courrier postal ou par mail.

Le cas échéant, une convention tripartite particulière peut être établie entre Ostéobio, l'OPCA et le client.

A l'issue de la formation, Ostéobio remet une attestation de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, Ostéobio lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Ostéobio est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients et/ou de ses stagiaires.

OSTÉOBIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients et/ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Ostéobio, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'Ostéobio.

Les mêmes cas de force majeure peuvent s'appliquer aux participants en cas de demande de remboursement.

Toute absence du stagiaire pendant la formation figurera sur les feuilles d'émargement et sur l'attestation de présence. Une absence non excusée pourra entraîner l'interdiction de participer à l'évaluation finale.

Propriété intellectuelle et Copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Ostéobio pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

Par conséquent, le client et/ou le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord expressément fourni par Ostéobio. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et/ou le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Ostéobio, le client et/ou le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Ostéobio au client.

Ostéobio s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant, sauf mention contraire expressément affichée sur le contrat de formation ou sur le devis, le client accepte d'être cité par Ostéobio comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise Ostéobio à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et informations à caractère personnel

Dans le cas où le client est une entreprise, il s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre d'Ostéobio.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
En particulier, Ostéobio conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.
Enfin, sauf en cas de signature par le stagiaire d'un document autorisant l'utilisation de son image, Ostéobio s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client ou le stagiaire et Ostéobio à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Commerce de Créteil sera seul compétent pour régler le litige.



ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988



DataDock

OSTEOBIO

19 rue de la Gare
94230 Cachan

01 47 40 90 50

www.osteobio.net
formations@osteobio.net